

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 8.-

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, **le lundi 29 septembre 2008 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR.-

1. Cimetières communaux - Demandes de concessions de terrain.-
2. Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz - Compte de l'exercice 2007 - Approbation - Décision.-
3. Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz - Budget 2008 - Modifications budgétaires n° 1 ordinaire et n° 1 extraordinaire.-
4. Plan Tonus communal Axe 2 - Aides relatives à l'exercice 2007 - Approbation.-
5. Fabrique d'Eglise Saint-Hilaire - Budget 2008 - Modification budgétaire n°1 - Avis.-
6. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 3.830,00.- euros à une institutrice, pour l'organisation des classes de dépaysement.-
7. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 3.320,00.- euros à un instituteur, pour l'organisation des classes de dépaysement.
8. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 1.000,00.- euros à la responsable du service extra scolaire dans le cadre de l'organisation du voyage à la mer du 27 au 31 octobre 2008.-
9. Bilan financier et rapport d'activités 2007 de l'ONE « la Maternelle » - Notification.-
10. Bilan financier et rapport d'activités 2007 du Musée de la Haute Haine et du CRECC - Notification.-
11. Bilan financier 2007 de « Morlanwelz sur Mississipi » - Notification.-
12. Bilan financier et rapport d'activités 2007 de l'ASBL « Centre Culturel Le Sablon » - Notification.-
13. Bilan financier et rapport d'activités 2007 de l'ASBL « Forum » - Notification.-
14. Bilan financier, rapport d'activités 2007 et budget 2008 de l'ASBL « Antenne Centre Télévision » - Notification.-
15. Achat de matériel de gymnastique - Approbation des conditions et du mode de passation du marché.-
16. Achat d'une épandeuse de sel pour le Service des travaux - Approbation des conditions et du mode de passation du marché.-
17. Travaux d'aménagement en Zone 30 de la rue Louis De Brouckère à Morlanwelz - Approbation des conditions et du mode de passation du marché.-

18. Mise en place d'un éclairage économique dans les écoles communales de l'Allée des Hêtres et de la rue de Namur.-
19. Plan Mercure 2007-2008 – Eclairage de l'ancienne ligne vicinale, située entre la chaussée Brunehault et la rue A. Hélin à Morlanwelz.-
20. Plan triennal 2007-2009 – Travaux d'amélioration, d'égouttage et d'amélioration de la rue E. Solvay (partie) à Morlanwelz (Carnières) – Projet.-
21. Réaménagement du site SAR/LS200 dit « Gare de Carnières » - Projet – Approbation.-
22. Fourniture et installation de matériel informatique – Upgrade et Migration de l'application « Population et Etat civil » - Décompte final - Décision.-
23. Aliénation d'un bien communal à M. et Mme VESCHINSKI Christian.-
24. Terrain communal constituant un excédent de voirie situé à l'angle des chemins n° 12 et n° 18 (rues de la Résistance et de l'Eglise) – Désaffectation du bien – Accord de principe sur l'aliénation.-
25. Mission d'auteur de projet pour la construction d'une salle de sports et l'aménagement de ses abords – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.-
26. Contrat – programme du Centre culturel local « Le Sablon » - Approbation.-
27. Règlement sur l'organisation des fêtes foraines – Examen – Décision.-
28. Réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules dans diverses rues – Décision.-

HUIS CLOS :

29. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un maître spécial d'éducation physique, à titre temporaire, pour 14 périodes, à charge du budget communal.-
30. C.C.A.T.M. – Renouvellement – Désignation des membres effectifs et suppléants.-
31. Personnel communal – Démission d'un membre du personnel.-
32. Personnel communal – Désignation d'un Secrétaire communal à titre intérimaire – Ratification.-
33. Personnel communal – Désignation d'un Secrétaire communal à titre intérimaire – Ratification.-

La Secrétaire communale a.i.,

Le Bourgmestre,

N. SMET

J. FAUCONNIER